



Institut de l'écologie
en milieu urbain

Les IDEES MUENT



EDITO

Former, explorer, créer de nouveaux emplois durables

Depuis sa création, l'Idemu s'est donné pour mission d'explorer les nouveaux emplois du développement durable qu'exige la métropolisation de nos sociétés. Pour cela, il s'agit de former et développer ces emplois au plus près des besoins des territoires et de leurs habitants.

A la crise sociale illustrée par la nécessité des lois de Lutte contre les exclusions (1998) et de Cohésion sociale (2005), et la crise environnementale illustrée par la Charte de l'environnement adossée à la Constitution (2005), aux lois du Grenelle de l'environnement et aux multiples conventions internationales (Kyoto, Climat...), s'ajoute désormais la crise économique... qui n'est jamais que le résultat des deux premières.

Pour remédier à cette situation et permettre aux personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle de retrouver la voie de l'inclusion sociale – belle expression positive et

européenne – les métiers du développement durable sont la seule solution... car, face à la finitude de la planète, face aux incertitudes techniques voire scientifiques, tous les métiers relèvent désormais du développement durable.



Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (environnement bien sûr, économie non lucrative, insertion par l'activité économique, commerce équitable, circuits courts...) dont le nombre d'emplois ne cesse de croître sont un des acteurs majeurs de cette nouvelle révolution copernicienne qui se fera avec tous et notamment avec les trois autres piliers des activités humaines que sont les services publics, l'économie classique et l'économie domestique (non marchande) – trop souvent oubliée – et de loin la plus importante.

L'Idemu en est un exemple et acteur aux côtés de beaucoup d'autres. N'hésitez pas à rejoindre notre association en qualité d'adhérent, de partenaire, pour relever ces défis et poursuivre sur les chemins de l'innovation aux côtés de l'équipe salariée.

Yann Fradin
Administrateur et cofondateur de l'Idemu



Copropropriétés : Objectif Climat !



Au début de l'année 2008, et pour une durée de 3 ans, la Ville de Paris et l'ADEME ont souhaité s'appuyer sur l'expérience acquise par le réseau INFO→ÉNERGIE parisien pour lancer le dispositif expérimental "Copropropriétés : Objectif Climat !". C'est ainsi que l'animation de ce programme a été confiée à trois conseillers, dont deux de l'IDEMU. Après un an d'exercice, le bilan s'avère être très positif.

Les objectifs de ce dispositif sont de diminuer la consommation d'énergie des copropriétés parisiennes, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer le confort des occupants.

Un accompagnement complet et gratuit

La préparation du projet permet, tout d'abord, au conseil syndical de s'approprier la problématique « Energie », d'identifier d'éventuels dysfonctionnements, d'établir un tableau de bord des consommations, de définir les objectifs du projet d'amélioration et de mobiliser l'ensemble des copropriétaires.

Est ensuite établi un diagnostic énergétique. Afin d'identifier les gisements d'économies d'énergie à l'échelle de l'immeuble et de mettre en œuvre un programme cohérent de travaux, le diagnostic énergétique de la copropriété est financé à 70% par l'ADEME, le Conseil Régional d'Ile de France et la Ville de Paris.

En parallèle, les copropriétés ne souhaitant pas engager une réflexion énergétique globale de leur immeuble sont orientées vers les Espaces INFO→ÉNERGIE de leur arrondissement. Le réseau INFO→ÉNERGIE assure ainsi une orientation et un conseil spécifique à chaque demandeur.

Un bilan encourageant

Durant cette première année d'expérimentation :

- 241 copropriétés ont été informées des modalités du programme,
- 101 copropriétés se sont engagées dans la préparation d'un projet d'amélioration,
- 50 copropriétés (représentant 3945 lots) ont voté un diagnostic énergétique et 25 autres sont en attente d'un vote durant leur Assemblée Générale en 2009.



Travaux d'isolation par l'extérieur dans une copropriété

L'année écoulée a donc permis de mettre en évidence plusieurs freins (fortes contraintes de temps et de délais), leviers (implication du conseil syndical...) et perspectives (nouveau cahier des charges, synergie d'acteurs...) concernant un domaine encore peu exploré : la maîtrise de l'énergie en copropriété.

Ainsi, l'IDEMU poursuit sa capitalisation et son partage d'expérience avec de nombreux acteurs (collectivités, opérateurs, agence locale de l'énergie, associations...) souhaitant s'engager dans une démarche similaire.

Pour en savoir plus, contacter Alexandre Laspreses au 01 40 44 87 60.

FORMATION



“Une réponse aux problèmes de l'emploi”

L'IDEMU a élaboré récemment un partenariat avec le **Conseil Régional d'Île-de-France et le Pôle Emploi** afin de développer le **Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole en Gestion de l'Espace Rural**. Une formation qui débutera en avril 2009 et qui permettra à des demandeurs d'emploi de se convertir aux métiers du paysage.

Alain Voileau, chargé de mission Partenariat au Pôle Emploi, revient sur les enjeux de ce partenariat.



Alain Voileau, chargé de mission Partenariat au Pôle Emploi

1. M. Voileau, pourriez-vous nous décrire en quelques mots quelle est la nouvelle organisation du Pôle Emploi ?

La nouvelle institution Pôle Emploi résulte d'une fusion ANPE – ASSEDIC. Depuis le 5 janvier 2009, les demandeurs d'emploi n'ont plus qu'un seul interlocuteur. Ils sont donc reçus immédiatement puis orientés vers un Pôle Emploi placement – accompagnement proche de leur domicile.

2. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, comment s'est mis en place le partenariat avec l'IDEMU ?

L'idée de base reste évidemment le retour à l'emploi de nos publics. Les études de besoin en recrutement réalisées ont révélé une forte demande de la part des employeurs pour la formation d'agents paysagistes urbains et de chauffagistes. C'est ainsi que nous avons proposé la création d'une relation partenariale avec le Conseil Régional d'Île-de-France concernant une formation sur ces métiers liés à l'environnement et l'énergie. Et l'IDEMU est apparu comme un acteur incontournable du projet, en tant que formateur agréé.

3. Quels sont les objectifs de cette formation ?

Sur les 20 personnes participant à ce programme, 10 vont pouvoir être formées dès le mois d'avril 2009. Cette session de formation doit aboutir à un retour à l'emploi. En effet, la convention stipule une obligation de la part de l'employeur de proposer des Contrats à Durée

Indéterminée (CDI) à temps plein à l'issue de la formation ainsi qu'une obligation de la part du centre de formation d'atteindre 80% de retour à l'emploi. Des engagements ont déjà été pris en ce sens et tous les éléments semblent réunis pour de très bons résultats à la fin de l'année.

4. Pour conclure, pensez-vous que le développement des métiers de l'environnement puisse constituer une solution aux problèmes de l'emploi aujourd'hui ?

Ces métiers peuvent représenter un potentiel de recrutement. La mise en place de ce partenariat traduit d'ailleurs une réponse à une difficulté de recrutement pour les employeurs. Ils peuvent donc apporter une réponse aux problèmes de l'emploi, particulièrement à l'échelle régionale.

Propos recueillis et retranscrits le 26/03/09

Pour en savoir plus, contacter Assia FAHMY au 01 48 13 18 15

INSERTION



Un parcours sans faute



Travaux de sécurisation des chemins

Le sentier d'interprétation créé dans le cadre du chantier d'Orge Yvette a été inauguré le 28 janvier dernier. Ce projet, piloté par les équipes de l'IDEMU et réalisé en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne, la commune de la Ville du Bois et l'entreprise Truffaut marque une véritable réussite en termes d'insertion professionnelle, de gestion écologique et de sensibilisation.

C'est en 2007 qu'a été initiée la mise en place d'un sentier d'interprétation sur la commune de la Ville du Bois, dans le cadre du chantier d'Orge Yvette.

Ce parcours vise à valoriser le site et à sensibiliser et informer les visiteurs. Situé dans le bois de la Turaude, il s'illustre de cinq panneaux en Pyrolave qui permettent une promenade culturelle. Ils abordent ainsi des thèmes variés tels que les activités agricoles anciennes qui ont façonné le paysage actuel, le milieu naturel ou encore les axes de circulation dans leur déroulé historique.

La réalisation du sentier d'interprétation a nécessité la pose de 55 tonnes de grave, la restauration de 270 mètres de sentier et la sécurisation de passages délicats sur 1500 mètres.

L'inauguration du sentier d'interprétation, qui a eu lieu le 28 janvier 2009 a réuni le maire de la Ville du Bois, deux représentants de l'entre-

prise Truffaut, partenaires associés à ce projet ainsi que l'équipe de chantier. Lors de cette inauguration, force a été de constater que les utilisateurs du sentier ont modifié leur comportement. Le sentier s'inscrit, par conséquent, en tant que véritable outil de sensibilisation et l'objectif de valorisation du site et du territoire a pleinement été atteint. Par ailleurs, et plus largement, le chantier d'Orge Yvette a permis la réhabilitation des espaces péri urbains de quatre communes de l'Essonne et 29 salariés ont obtenu un emploi ou une formation à l'issue du projet.

(Nous remercions la Ville du Bois et particulièrement Mr Marcel Brun principal artisan de cette réalisation, l'entreprise Truffaut et le Conseil Général de l'Essonne)

Pour en savoir plus, se reporter à la Lettre N°5 ou contacter Eric Decavel (coordinateur du pôle) au 01 48 13 04 19.





Un observatoire sur les emplois de l'environnement en Ile-de-France

2009 marque une nouvelle avancée pour la promotion des métiers de l'environnement. En effet, Territoires Environnement Emplois Ile-de-France lance un observatoire des emplois et des métiers de l'environnement. Un outil d'analyse qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'emploi en Ile-de-France.

Le Grenelle de l'Environnement a mis en exergue la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement et ceci au sein de nombreux secteurs d'activités. Alors qu'il est fait, de plus en plus souvent, référence à ce domaine, son contour, ses métiers et les emplois qu'il génère restent mal connus.

La prise en compte de l'environnement peut être perçue comme un frein au développement économique et à la création d'emplois ou comme un facteur d'innovation et un potentiel d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi.

L'ensemble des acteurs économiques éprouve ainsi le besoin de clarifier la situation et d'identifier les besoins de formations pour accompagner les mutations en cours ou à venir.



Les équipes de TEE Ile-de-France au CIDJ

Un nouvel outil d'analyse pour les acteurs de l'environnement

C'est afin de répondre à ces questions que Territoires Environnement Emplois Ile-de-France a choisi de développer en 2009 un observatoire des emplois et des métiers de l'environnement. Il s'agit d'un observatoire partenarial associant les différents acteurs économiques publics et privés.

Cet outil d'analyse a pour but de fournir une aide aux décideurs des politiques publiques comme aux professionnels et à leurs représentants. Il proposera, par exemple, des informations clés pour les futurs professionnels du

domaine ou leurs accompagnateurs (prescripteur ou employeur).



Deux thématiques en 2009

Ce projet nécessite tout d'abord la création d'une base de données. TEE pilotera ainsi la construction d'un tableau de bord sur les emplois de l'environnement. Cet outil permettra un suivi régulier des emplois et de leur évolution dans le temps. Deux thématiques seront privilégiées en 2009 : les métiers et emplois liés à la protection de la biodiversité, et ceux liés à la filière du bois, de sa culture à ses débouchés comme source d'énergie et comme éco-matériau.

L'ensemble de ces travaux donnera lieu à des échanges entre les différents acteurs institutionnels et professionnels sur la région Ile-de-France.

Pour en savoir plus, contacter Catherine Gwet au 01 42 46 45 26



Un nouveau DEEEFI pour 2009

Les Espaces INFO → ÉNERGIE de l'IDEMU initient cette année, grâce au soutien de la Fondation de France, le projet DEEEFI – Défi des Economies d'Eau et d'Énergie sans Financement. Celui-ci vise à former et sensibiliser les salariés et les résidents locataires d'un logement social à Paris afin de les impliquer dans un défi d'économies d'eau et d'énergie, sans investissement ni travaux conséquents.

En effet, de plus en plus de personnes financièrement fragiles se trouvent dans l'impossibilité de payer leurs factures énergétiques. Souvent logés dans des appartements mal isolés et chauffés à l'électricité, les charges comme l'enchérissement du coût des énergies aggravent leur précarité.

Un triple intérêt (économique, social et environnemental)

Le projet DEEEFI répond à un besoin non-exprimé par les populations défavorisées: pouvoir réduire leurs frais de charges d'eau et d'énergie. De manière plus concrète, cela se traduit par le suivi et l'évaluation par les conseillers INFO → ÉNERGIE des consommations

en eau et en énergie. Ce travail permet de quantifier la réduction de la consommation et, par conséquent, la diminution de l'impact écologique des logements.

Un engagement de tous les partenaires est nécessaire à l'avancée du projet. La réalisation de DEEEFI implique donc la création de liens forts entre les résidents, les travailleurs sociaux engagés, le bailleur social choisi, et les conseillers INFO → ÉNERGIE animant les formations et les sessions de sensibilisation.



Une action de sensibilisation animée par un conseiller INFO → ÉNERGIE

De plus, le projet doit diminuer l'impact écologique global d'un immeuble énergivore. En effet, la baisse des consommations d'eau et d'énergie permettra de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) produits, et contribuera donc ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Le projet DEEEFI, dont la réalisation a été rendue possible par une subvention de la Fondation de France, débute en avril 2009 et se poursuivra jusqu'à l'automne 2010.

Pour en savoir plus, contacter Simon Pouillaute au 01 45 42 82 85 ou Florian Vaujany au 01 47 00 56 46.



AGENDA

Les 15 et 16 mai 2009

Journées européennes du solaire

2ème édition des Journées européennes du solaire, une campagne soutenue par la commission européenne qui se tient dans 10 pays européens simultanément. En France, l'événement est relayé par l'association professionnelle de l'énergie solaire, Enerplan. 1 500 manifestations sont attendues pour l'édition 2009.

Pour plus d'informations : www.journees-du-solaire.fr



Les 16 et 17 mai 2009

Fête de la Nature

National

La Fête de la Nature a été lancée en 2007 par le comité français de l'Union mondiale pour la protection de la nature (UICN) et le magazine Terre Sauvage. Organisée par l'Association Fête de la nature, elle propose la découverte de sites naturels en compagnie des acteurs de la protection de la nature. Pour cette 3ème édition, des milliers de manifestations partout en France sont en cours de préparation.

Renseignements sur : www.fetedelanature.com



Du 24 au 26 juin 2009

Salon International des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie (SIREME)

Porte de Versailles

Organisé par COMEXOSIUM, en association avec le Syndicat des énergies renouvelables (SER), le SIREME présente les dernières solutions et innovations liées à la performance énergétique des bâtiments et aux énergies renouvelables.

Cette 2ème édition s'articulera autour de 3 axes :

- Énergies renouvelables multifilières
- La maîtrise de l'énergie dans le bâtiment
- Recherche et développement / formation

Pour en savoir plus : www.sireme.fr



Directeur de publication :

Bertrand Munich

Secrétaire de rédaction :

Délphine Lavaissière

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

Yann Fradin, Alain Voileau, Eric Decavel,

Catherine Gwet, Meike Fink, Simon Pouillaute et Alexandre Laspreses.

Mise en page et création :

Vocanson Prod

Impression :
Colin Frères
Imprimeurs



Institut de l'écologie
en milieu urbain

6 rue Arnold Géaux
93450 L'Île-Saint-Denis
T. 01 48 13 04 19
F. 01 48 13 08 75

Courriel : contact@idemu.org

Site : www.idemu.org



48 rue d'Hauteville
75010 Paris

T. 01 42 46 45 26
F. 01 42 46 45 36

Courriel : info@tee-idf.net



Pavillon à la clé
19 bis rue de l'Orillon
75011 Paris

T. 01 47 00 56 46
F. 01 47 00 57 16

Courriel :

eie1120@eie-idemu.org

IDEMU

Institut de l'écologie en milieu urbain

Une association dédiée à l'environnement
et au développement durable depuis plus de 10 ans.

Formation

Des formations continues pour les travailleurs sociaux et des formations professionnelles aux métiers de l'environnement pour des jeunes et bénéficiaires du RMI (ouvrier qualifié en paysage, jardinier paysagiste, agent d'exécution paysager, éco-cantonnier). Notre engagement dans ces programmes inclut la sensibilisation aux problématiques environnementales et l'accompagnement individuel des stagiaires durant leur parcours.

Insertion

Une mobilisation face à l'emploi et une requalification professionnelle des publics en difficulté par le biais de chantiers d'habilitation écologique dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

Territoires Environnement Emplois

Animation du centre régional de ressources et d'appui pour la mise en relation des acteurs impliqués sur les questions liées aux métiers, activités et emplois de l'environnement.

Espaces Info Energie

Une mission d'information et de conseil du grand public pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables ainsi qu'un accompagnement aux problématiques environnementales pour les porteurs de projets.

Expertise

Transfert des compétences portées par l'institut.